

La Municipalité de Moutier met au concours le poste suivant :

**Un/e stagiaire HEG à 50 %
à l'Agence AVS.**

L'Agence AVS de l'administration communale de Moutier représente la Caisse de compensation du canton de Berne comme organe décentralisé. Elle assure un service de proximité avec les assurés et cotisants. Elle fournit des renseignements et informations sur les droits et les devoirs des personnes au bénéfice d'une rente AVS/AI, des employeurs, des indépendants et des personnes sans activité lucrative ainsi que toutes questions relatives aux rentes et assurances sociales du premier pilier.

Le poste est susceptible d'évoluer en fonction de la réorganisation de l'administration découlant du transfert de la commune au canton du Jura.

**Votre mission
(résumée) :**

- Traitement du remboursement des frais de maladie des prestations complémentaires.
- Examen et contrôle des demandes de prestations diverses (AVS/AI et impotent, calcul prévisionnel de la rente, etc.).
- Traitement des demandes de certificats AVS (carte AVS).
- Classement et archivage des dossiers.
- Correspondance simple (liée à la gestion des dossiers).
- Aide à la gestion des dossiers de cotisations.
- Téléphones
- Diverses tâches administratives de l'Agence AVS.

Exigences :

- CFC d'employé/e de commerce
- Bonne maîtrise rédactionnelle en langue française
- Parfaites connaissances des outils informatiques (publipostages, tableaux Excel)
- Facilité à travailler en équipe et de manière autonome
- Connaissances en assurances sociales serait un atout

Traitement

Selon l'échelle communale.

Entrée en fonction

1^{er} août 2024

Renseignements

Peuvent être obtenus auprès de M. Eric Faivre, Préposé à l'Agence AVS, par téléphone au 032 494 11 37 ou par courriel à : eric.faivre@moutier.ch.

Postulation

Le dossier de candidature, accompagné des documents usuels **ainsi que d'un extrait du casier judiciaire**, doit être adressé, **par courriel uniquement à : chancellerie@moutier.ch** (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents).

Délai de réception des postulations : mercredi 20 mars 2024

Conseil municipal